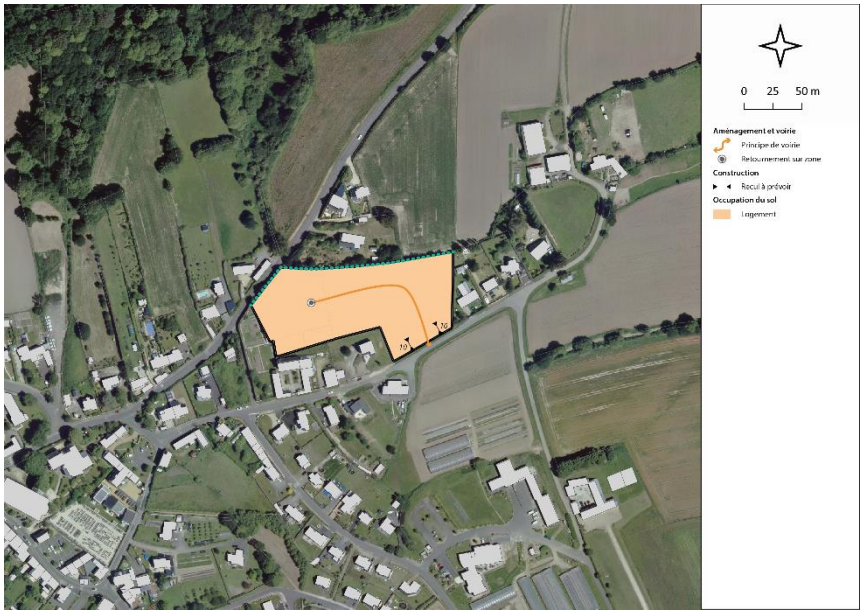
SECTEUR 1. **CHEMIN N'ALL GAER**



Superficie :		1,13 hectare	
Répartition :			
100%	**Habitat**	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		15 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		17	
Nombre de logements sociaux (min) :		3	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	

Sur l'entrée nord-est du bourg, le site est destiné à accueillir une nouvelle offre de logements.

La végétation présente en limite nord du site doit être maintenue.

L'accès au site doit être uniquement réalisé dans la partie sud, sur le chemin N'All Gaer. Aucune connexion directe sur la route de Paimpol ne peut être acceptée. Une aire de retournement, calibrée aux besoins de l'opération (usagers et services), doit permettre la bonne circulation au sein de l'opération.

Un recul de 10 mètres par rapport au chemin doit être respecté pour que le projet s'insère dans son environnement.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.